

RIZ EN AFRIQUE DE L'OUEST

les 650 millions de dollars de REWARD à l'épreuve de la transformation locale

Auteur : **Ayenan Eleuthere** | Publié le : **11 nov. 2026 à 10:15**



L'Afrique de l'Ouest veut réduire sa dépendance au riz importé en renforçant sa production et ses capacités de transformation. Doté d'une enveloppe globale de 650 millions de dollars, le programme régional REWARD entre dans une nouvelle phase de mise en œuvre coordonnée par la CEDEAO. Mais entre les financements annoncés, les capacités industrielles et les réalités des marchés, le défi reste considérable : faire du riz produit dans la région une alternative durablement compétitive aux importations.

L’annonce faite le 9 novembre 2026 par la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) marque une nouvelle étape dans le déploiement du programme régional de développement des chaînes de valeur résilientes du riz, dénommé REWARD. L’organisation régionale prévoit le lancement officiel de cette phase à Abuja, au Nigeria, le 11 novembre, suivi de la première réunion du comité régional de pilotage le lendemain.

L’enjeu est important pour une région qui dispose de ressources agricoles considérables, mais continue de consacrer une part importante de ses dépenses d’importation à l’approvisionnement en riz. L’objectif de REWARD est de renforcer les capacités de production, d’améliorer la transformation locale et de faciliter les échanges régionaux afin de réduire progressivement cette dépendance.

.

Une ambition régionale, des investissements nationaux

REWARD repose sur une approche qui associe investissements nationaux et dispositifs régionaux. Le programme comprend 14 opérations nationales d’investissement ainsi que deux composantes régionales. L’objectif est d’agir sur plusieurs maillons de la filière : accès aux semences de qualité, aménagement des périmètres rizicoles, mécanisation, amélioration des rendements, stockage, transformation et commercialisation.

Dans cette architecture, la CEDEAO intervient notamment sur les réformes politiques et réglementaires, l’assistance technique et le suivi des progrès. Une subvention de 12 millions de dollars lui est attribuée pour financer ce volet sur cinq ans. Un dispositif de suivi numérique, articulé notamment autour de l’Observatoire du riz de la CEDEAO, doit contribuer à améliorer la coordination entre les pays.

D’autres interventions régionales complètent le dispositif. Le projet REWARD-AfricaRice, doté de 8,5 millions de dollars, apporte un appui technique à 14 pays, notamment dans les domaines des semences, des pratiques agricoles durables et des technologies de transformation. Une autre composante, REWARD-Adaptation, approuvée en 2025 pour 9,44 millions de dollars, vise à renforcer la résilience climatique de la filière et l’accès des producteurs aux semences adaptées.

Ces financements spécifiques doivent être distingués de l’enveloppe globale. Leur articulation financière doit également être clarifiée pour éviter les doubles comptages.

La mise en œuvre s'effectue progressivement. La première vague d'investissement, qui concerne notamment la Gambie et la Guinée-Bissau, représente un coût total évalué à 76,72 millions d’unités de compte. La Côte d’Ivoire dispose également d’une composante nationale approuvée, REWARD-CI, dont le coût est estimé à 16,14 millions d’unités de compte. Son financement repose sur deux prêts du Fonds africain de développement de 7 millions chacun et une contribution de l’État ivoirien de 2,14 millions.

En revanche, la répartition consolidée de l'ensemble des 650 millions de dollars entre les pays, les montants effectivement décaissés et les calendriers détaillés de toutes les opérations nationales restent à établir à partir d'un état financier régional complet. Les montants approuvés ne doivent donc pas être assimilés à des ressources déjà décaissées.

Des performances agricoles contrastées

Les écarts de production entre les pays montrent à la fois le potentiel de la région et la diversité des situations nationales. Selon les données de production agricole de la FAO pour 2024, le Nigeria domine en volume avec environ 9,13 millions de tonnes de riz paddy. Il est suivi de la Guinée, avec 3,68 millions de tonnes, du Mali, avec 2,76 millions, et de la Côte d'Ivoire, avec 2,38 millions.

Le Ghana a enregistré environ 1,72 million de tonnes, contre 1,58 million pour le Sénégal. Le Bénin se situe autour de 500 605 tonnes.

Les rendements dessinent une autre réalité. En 2024, ils sont estimés à environ 3,90 tonnes par hectare au Bénin, 3,85 tonnes au Sénégal, 3,64 tonnes au Ghana, 3,49 tonnes au Mali et 2,94 tonnes en Côte d'Ivoire. La Guinée, malgré son volume de production important, affiche un rendement moyen d'environ 1,51 tonne à l'hectare.

Ces chiffres rappellent qu'une production élevée ne signifie pas nécessairement une meilleure productivité. Ils montrent aussi que les efforts à consentir ne sont pas identiques d'un pays à l'autre. Certains doivent surtout améliorer les rendements, tandis que d'autres disposent déjà de volumes importants, mais doivent mieux organiser la collecte, le stockage et la transformation.

Pour le Bénin, la progression de la production constitue un enjeu économique et agricole majeur. Mais l'augmentation des récoltes ne suffira pas à réduire les importations si les producteurs ne disposent pas de débouchés rémunérateurs et si les unités de transformation ne peuvent absorber régulièrement les volumes disponibles.

La transformation, maillon décisif de la compétitivité

La Côte d'Ivoire illustre les difficultés qui peuvent apparaître entre la production agricole et la mise à disposition du riz sur le marché. Dans son évaluation du projet REWARD-CI, la BAD relève que certaines rizeries fonctionnent en dessous de leurs capacités, notamment en raison d'un approvisionnement insuffisant en riz paddy.

Cette situation met en évidence une difficulté souvent moins visible que les chiffres de production : construire ou moderniser une unité industrielle ne garantit pas son fonctionnement à plein régime. Encore faut-il disposer d'une matière première régulière, de qualité homogène et à un coût compatible avec les exigences du marché.

Le projet ivoirien prévoit ainsi des interventions sur la modernisation des équipements, la formation des responsables d'unités, le contrôle de la qualité, le conditionnement et la commercialisation. Il prévoit notamment la formation de 60 responsables d'unités de transformation.

Sur les sites concernés, le projet vise à faire progresser les rendements de 1,5 à 6 tonnes par hectare d'ici à 2028 et la production annuelle de 1 700 à 10 000 tonnes. Ces chiffres correspondent à des objectifs, non à des résultats déjà réalisés.

Produire davantage ne signifie pas encore importer moins

La dépendance aux importations constitue l'un des principaux indicateurs de réussite du programme. La Côte d'Ivoire fournit un exemple révélateur du décalage possible entre production locale et approvisionnement extérieur.

Selon les prévisions du département américain de l'Agriculture publiées en avril 2026, la production ivoirienne de riz usiné pourrait atteindre 1,75 million de tonnes au cours de la campagne 2026-2027. Les importations sont, elles aussi, estimées à 1,75 million de tonnes. Le taux d'autosuffisance serait ainsi d'environ 53 %, alors que le pays s'est fixé un objectif de 100 % à l'horizon 2027.

Ces données sont des prévisions et non des résultats définitifs. Elles illustrent néanmoins la difficulté de répondre à une demande intérieure qui peut progresser rapidement, même lorsque la production nationale augmente.

Pour mesurer réellement les effets de REWARD, il faudra donc suivre simultanément la production de riz paddy, les volumes de riz blanc commercialisés, les importations en quantité et en valeur, les stocks disponibles et la part de la consommation couverte par la production locale. Le développement des échanges entre pays ouest-africains sera également déterminant.

Dans le projet ivoirien, la BAD prévoit notamment de porter le volume des échanges intrarégionaux de riz de 150 000 à 200 000 tonnes. L'objectif traduit une ambition plus large : faire émerger un marché régional dans lequel les excédents de certains pays pourraient contribuer à couvrir les besoins d'autres États.

Mais cette perspective dépendra de la capacité des pays à harmoniser les normes de qualité, à réduire les coûts logistiques et à faciliter la circulation des produits agricoles. La compétitivité du riz local face au riz importé restera également déterminante pour les consommateurs.

Les producteurs et les entreprises au cœur de l'équation

La réussite du programme ne se mesurera pas uniquement aux hectares aménagés ou aux tonnes récoltées. Elle dépendra aussi de la place accordée aux producteurs, aux coopératives, aux petites et moyennes entreprises et aux investisseurs privés.

L'accès aux semences, aux engrais, aux équipements et au financement constitue une condition essentielle pour améliorer la productivité. De leur côté, les transformateurs ont besoin d'un approvisionnement régulier, d'équipements adaptés et de débouchés commerciaux suffisamment solides pour rentabiliser leurs investissements.

Il faudra donc examiner les modalités concrètes de participation des organisations paysannes, les conditions d'accès aux appuis, les investissements privés effectivement mobilisés et la répartition de la valeur ajoutée entre les différents acteurs de la filière. La prise en compte des femmes et des jeunes, souvent très présents dans les activités agricoles et commerciales, sera également un indicateur important.

Au-delà des financements, le défi est ainsi de construire des relations économiques durables entre producteurs, collecteurs, transformateurs et distributeurs.

Un programme à évaluer sur ses résultats

Avec REWARD, l'Afrique de l'Ouest dispose d'un cadre d'investissement régional pour accélérer le développement de sa filière rizicole. Mais l'enveloppe financière ne constitue qu'un point de départ. La réduction de la dépendance aux importations exigera une progression coordonnée de la production, des rendements, de la transformation et de la commercialisation.

Pour les pays concernés, l'enjeu sera de convertir les financements approuvés en infrastructures fonctionnelles, en revenus plus réguliers pour les producteurs et en produits locaux accessibles et compétitifs pour les consommateurs.

C'est à cette aune que devra être appréciée l'efficacité de REWARD à l'horizon 2030 : non seulement au regard des investissements engagés et des volumes récoltés, mais surtout de la capacité de la région à transformer son potentiel agricole en une véritable offre commerciale régionale.

EDA

PUBLICITÉ

